

Réunion

du Groupe d'Action Locale des Îles et Estuaires Charentais

Réunion du mardi 13 février 2024 – 09h30

Le Château d'Oléron



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Ordre du jour



1- Généralités liées au programme

2- Projets soumis au vote

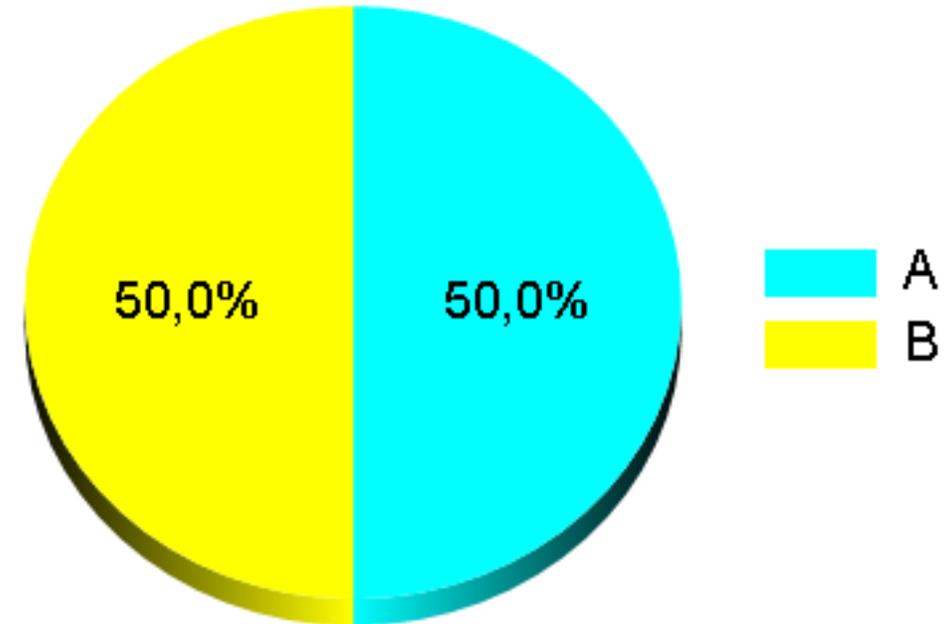




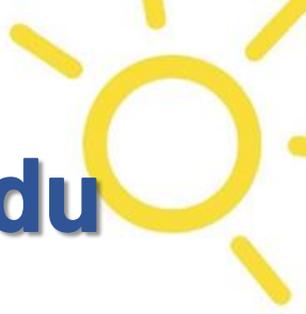
Votre boîtier de vote est-il fonctionnel ?

A. Oui

B. Non

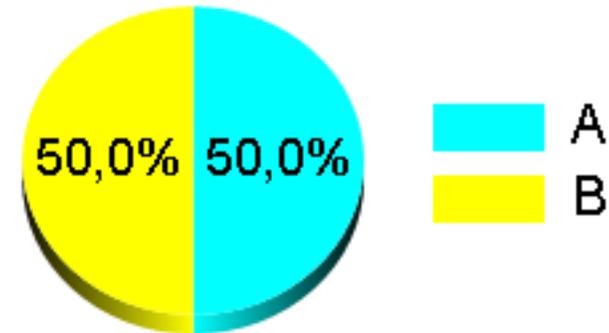


Validez vous le compte-rendu de la séance du GAL Iles et Estuaires Charentais du 11/12/2023 ?

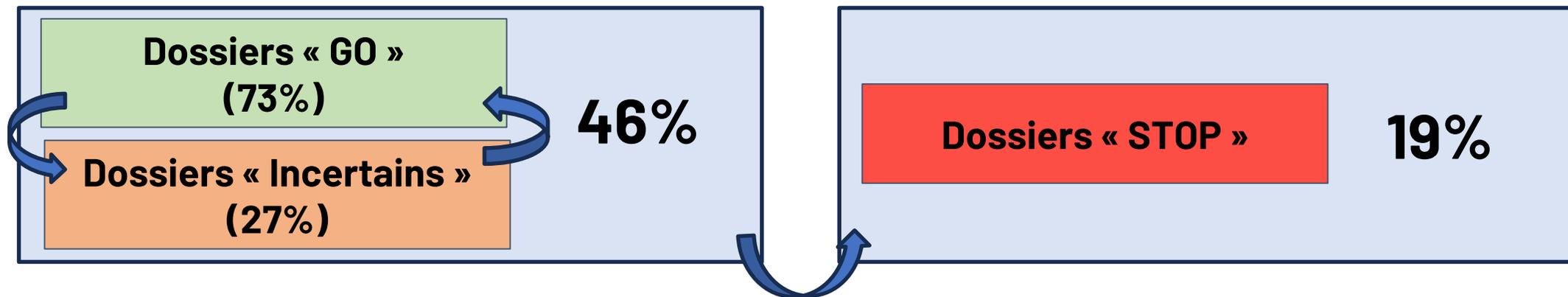
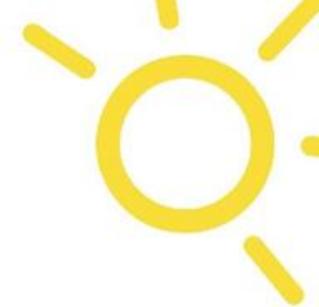


A. Oui

B. Non



Zoom sur les perspectives de consommation au 05/02/2024



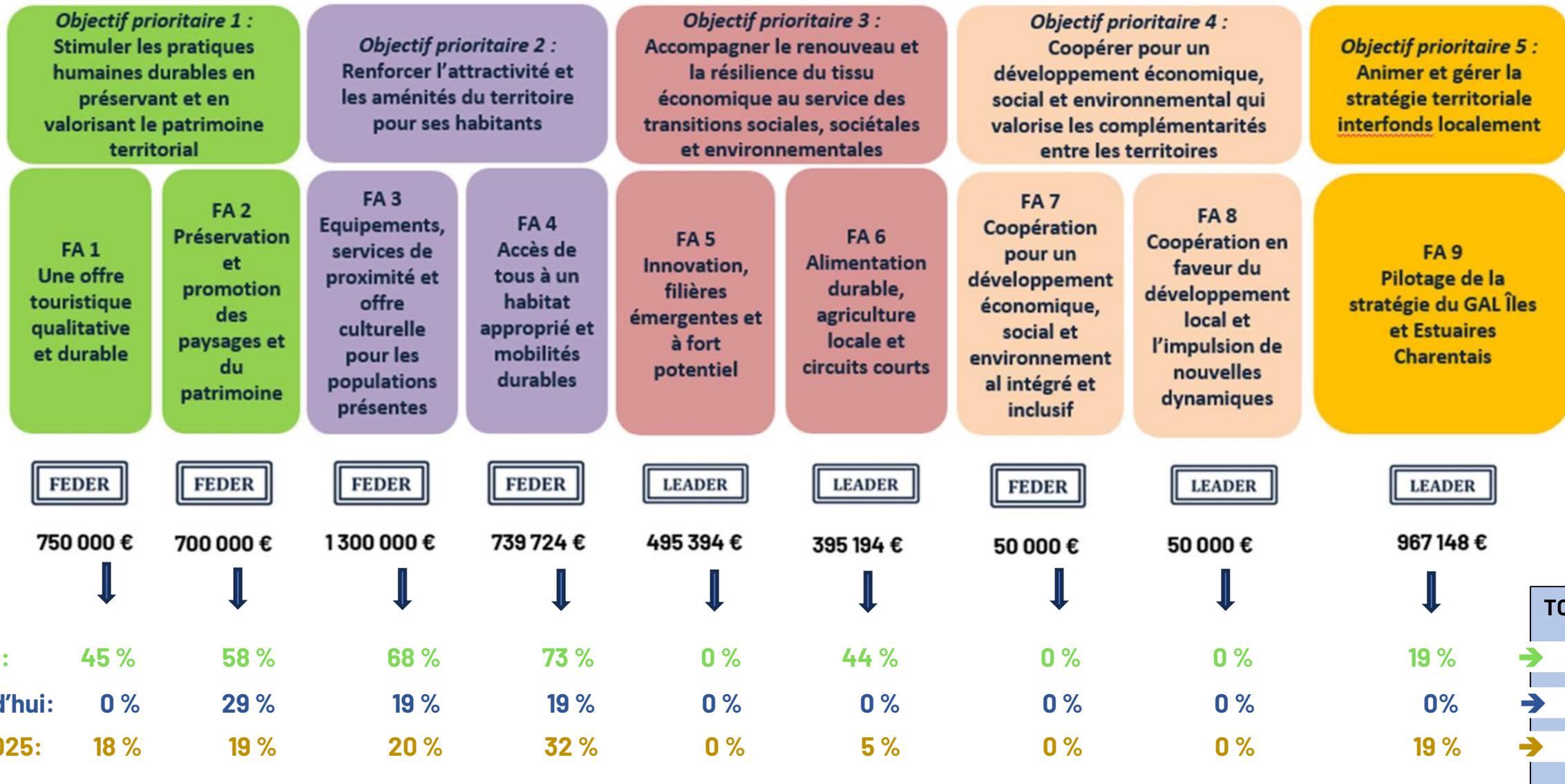
46% de la maquette totale (36 dossiers)
dont 73% « GO » à ce stade

19% des projets déposés qui n'aboutiront pas (7 dossiers déposés)

A peine suffisant pour atteindre l'objectif
des 15% payé fin 2025

+ des dossiers en perspectives, des prises de contact....

Zoom sur les perspectives de consommation au 05/02/2024





Alimentation, Agriculture, Circuits-courts (FA6)

Démarche d'animation

Faible émergence de projets sur une thématique nécessitant un fort accompagnement pour engager des dynamiques collectives

- Proposition d'un temps de travail avec:
 - **Membres de GAL** « thématisés »
 - Techniciens thématiques des 4 EPCI
- **Objectif:** définir les pistes de travail en terme d'animation pour favoriser l'émergence de projets pouvant répondre aux objectifs de la fiche-action
- Mars / Avril ?
- Volontaires?

Parcours des dossiers à l'ordre du jour



1. Contact animateur
2. Accompagnement
3. Dépôt d'une pré-demande
4. Présentation et analyse en comité technique (environ 1h)
5. Analyse 1 en séance de GAL → Aujourd'hui = Opportunité sans validation des montants
6. Dépôt d'une demande
7. Instruction régionale
8. Analyse 2 en séance de GAL → Sélection (validation du montant)

Critères de sélection et jurisprudence



Critères de notation	Règlement intérieur	Proposition de jurisprudence à la vue des projets soumis au GAL le 13/02/2024
<p>Dimension innovante</p>	<p>Seront considérés comme innovants : L'émergence de nouveaux produits, services ou champs thématiques, de nouvelles méthodes permettant de mutualiser les moyens humains, matériels et financiers, donnant lieu à une meilleure utilisation du potentiel local, l'association et les liens entre des secteurs économiques traditionnellement séparés, et/ou des formes originales d'organisation et de participation de la population locale au processus décisionnel et à la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Lorsque le projet est jugé innovant bien que pas nouveau à l'échelle du territoire Îles et Estuaires Charentais, la note proposée est 2/5.</p> <p>Si l'élément évalué du projet n'est certes pas reconnu novateur sur l'ensemble du territoire mais qu'il l'est à l'échelle d'un bassin de vie cohérent, la note proposée peut monter à 3/5.</p> <p>Au contraire, lorsque le projet est considéré particulièrement innovant à l'échelle de tout le territoire, la note peut être entre 4/5 et 5/5.</p> <p>L'analyse porte sur le projet en lui-même mais peut aussi s'intéresser à l'objet pour lequel il est mis en œuvre (cas des études notamment).</p>
<p>Dimension partenariale</p>	<p>L'analyse portera sur la volonté d'associer des partenaires dans le projet et sur la démonstration de la mise en place d'une approche partenariale dès la phase de conception du projet.</p>	<p>Une démarche active de définition ET de mise en œuvre du projet en partenariat fort mérite une note de 4/5 à 5/5 (à ramener sur 10 pour les projets Santé). La note maximale pourrait être attribuée dans le cas où l'association de partenaires se veut exhaustive et non ciblée (=tous les partenaires potentiellement concernés) ou que la réalisation du projet est conditionnée par le partenariat.</p> <p>Une implication des partenaires dans la mise en œuvre seulement orientera la notation plutôt sur un 3/5 (à ramener sur 10 pour les projets Santé).</p> <p>L'analyse porte sur le projet en lui-même mais peut aussi s'intéresser à l'objet pour lequel il est mis en œuvre (cas des études notamment).</p>

Critères de sélection et jurisprudence



Critères de notation

Règlement intérieur

Proposition de jurisprudence à la vue des projets soumis au GAL le 13/02/2024

Caractère structurant

L'analyse pourra porter sur la prise en compte de la transférabilité du projet (transfert de connaissances ou de compétences, outils de capitalisation...), la durabilité de l'action, le maillage possible du territoire...

La notation portera sur l'impact dans le temps du projet en réponse à des besoins ou de par la création durable de nouvelles dynamiques / opportunités sur le territoire.

Ainsi quand un projet est reconnu comme pouvant avoir un impact fort dans le temps (durabilité de l'action), il est proposé d'appliquer la note de 3/5.

La note peut être moduler ainsi (points cumulatifs) :

→ +1 quand les effets attendus sont très précisément qualifiés et crédibles (signes concrets d'appropriation, zone d'incertitude quasi-nulle sur la réussite du projet, études préalables solides...);

→ +1 quand les répercussions du projet sont géographiquement étendues (échelle EPCI minimum) ou que le projet peut être facilement transposable ailleurs sur le territoire...

Il est également proposé que le projet dont l'impact sera jugé essentiellement limité au seul porteur de projet ait une note de 2 ou inférieure à 2.

L'analyse porte sur le projet en lui-même mais peut aussi s'intéresser à l'objet pour lequel il est mis en œuvre (cas des études notamment).

Critères de sélection et jurisprudence



Critères de notation	Règlement intérieur	Proposition de jurisprudence à la vue des projets soumis au GAL le 13/02/2024
Caractère décisif de l'aide	L'analyse portera sur l'importance que représenterait l'aide pour l'opération. L'importance de l'aide pourra s'exprimer de plusieurs façons : la part de l'opération que représente l'aide, l'engagement des dépenses avant ou après l'obtention de l'aide, le facteur déclencheur de l'aide européenne (obtention d'autres aides) ...	<p>Il est proposé pour tous les EPCI d'adopter la note de 2,5/5 dès lors que la réalisation du projet n'est pas dépendant de l'octroi de l'aide européenne. Dans un tel cas, il n'y a pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées restent indispensable à l'équilibre des budgets des EPCI. Il y a donc un enjeu fort global pour les EPCI de se voir subventionner leurs projets.</p> <p>Pour les porteurs privés est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none">→ 5/5 quand le projet n'est pas réalisable sans l'aide (modèle économique dépendant de l'aide);→ 2,5/5 quand le projet pourrait être réalisé sans l'aide mais qu'il y a une démarche partenariale avec le GAL qui a fait évoluer le projet (ajout de "contraintes").
Dimension environnementale	L'analyse portera sur le niveau d'ambition environnementale du projet. Cela peut porter sur la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments (exigence visée par rapport aux normes en vigueur et à venir), la valorisation des déchets, la gestion économe des ressources, l'accompagnement au changement de pratiques... Des projets peuvent ne pas être compatibles avec ce critère (notamment les études et les postes pour la plupart) [...].	<p>Lorsque le projet ne démontre pas d'ambition au-delà des contraintes réglementaires, la note proposée sera de 5/10.</p> <p>Au minimum +1 point peut être ajouté pour des initiatives prises au-delà de la réglementation.</p>

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION FONCTIONNELLE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE DU PÔLE DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT CHARLES

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Date dépôt fiche projet : 10 février 2023

Coût total

132 500,00 €

Fond européen sollicité

79 500,00 €

Note obtenue

13,5/20 soit 67,5%

Membres en conflit d'intérêt:

GILLARDEAU Jean Marie, LESAUVAGE Thierry, GIREAUD Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain, BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude, BESSAGUET Bruno

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La CARO s'est engagée dans un programme de réhabilitation des friches dont celle, emblématique, de l'ancien hôpital Saint-Charles en plein cœur de la centralité rochefortaise. La déconstruction d'une partie du site permettra d'installer le futur Pôle de Formation et d'Enseignement Supérieur avec un effectif

Cible de près de 1 500 étudiants et orienté vers des formations autour de la santé et du bien-être (avec la création d'un pôle ISFI et IFAS notamment) ainsi que des formations en lien potentiellement avec les dynamiques territoriales (industrie, environnement, commerce, sanitaire et social, thermalisme ou d'autres thèmes en cours de développement...). La configuration d'ensemble de ce nouveau Pôle ainsi que le nombre d'infrastructures associées restent aujourd'hui à définir.



Pôle de formation & d'Enseignement supérieur Rochefort Océan



➤ Les enjeux de l'opération : un nouveau projet de territoire pour la CARO



Attirer et ancrer durablement les jeunes actifs sur le territoire



Schéma directeur des formations supérieures : soutenir le développement des filières stratégiques



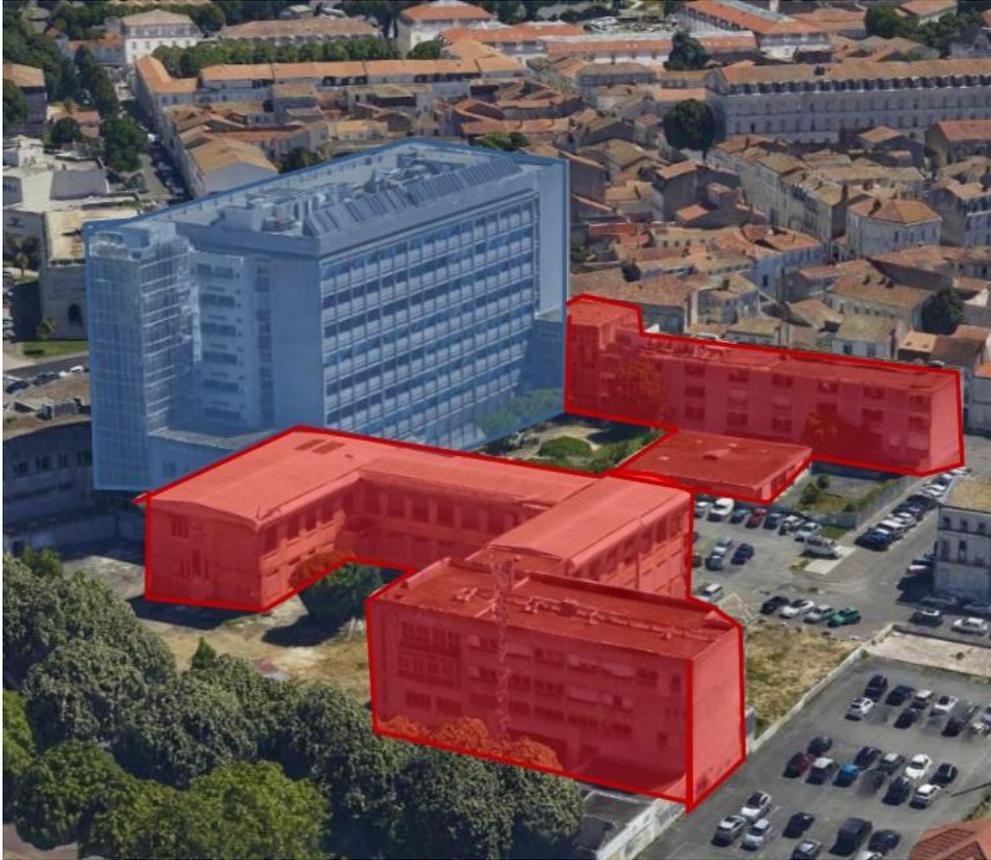
Redynamiser le centre-ville de Rochefort "Action cœur de ville"

Projet d'aménagement Rochefort 2030

Un emplacement stratégique à
développer en plein cœur de la
centralité rochefortaise



Site Saint-Charles



AVANT



APRES

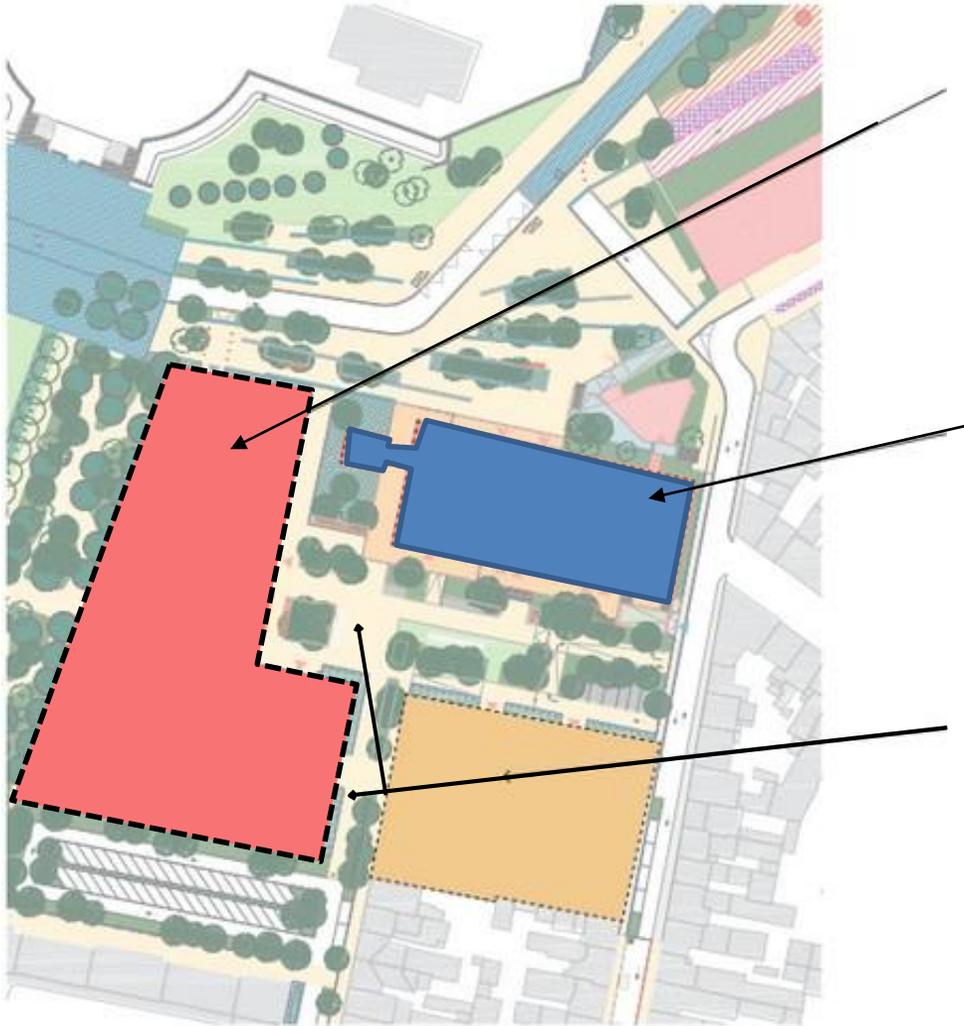


Bâtiments en cours de réhabilitation



Bâtiments démolis

Présentation du futur site



Pôle de Formation

- Regroupement d'acteurs de la formation (IFSI-IFAS, Groupe Alternance Rochefort, CCI / ACTORIA / CIPECMA, etc...)
- Accueil d'activités tertiaires
- Exploitation de la jauge maximale admise par le PSMV : 14 000 m² de surface plancher
- Mutualisation d'espaces et de services (stationnements, restauration, salle détente, ...)

Un Pôle mixte (habitat et tertiaire)

- 3 niveaux de bureaux
- 2 niveaux de logements étudiants
- 3 niveaux de logements privés
- Éventuellement un restaurant panoramique

Sempat

Aménagement des espaces publics

- Connexion renforcée avec le cours d'Ablois
- Un cœur d'îlot apaisé + création d'espaces végétalisés
- Des maillages piétons-vélos renforcés



Planning prévisionnel – Pôle de Formation et d'Enseignement supérieur*

Elaboration du pré-programme avec une livraison fin 2023



Elaboration et validation du programme définitif avec la SEMDAS

Début concours de maîtrise d'œuvre



Dépôt du permis

Début des travaux



Livraison du Pôle

Sept 2022

1^{er} semestre 2024

2024

2025

2026

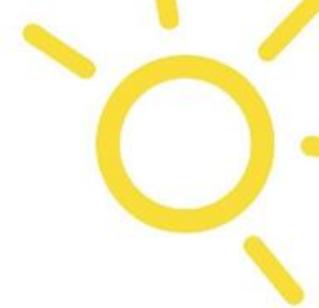
2027/2028

* Conformément à la dernière étude rendue le mardi 31 octobre 2023

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION FONCTIONNELLE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE DU PÔLE DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT CHARLES

Calendrier de réalisation : Du 23/08/2022 au 30/06/2024

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	AMO - KARDHAM <i>Phase 1</i>	70 500,00 €	EXCELIA	14 100,00 €	10 %
			GROUPE ALTERNANCE	14 100,00 €	10 %
			FEDER OS 5	79 500,00 €	59 %
	AMO - SPL <i>Phase 2,3 et 4</i>	62 000,00 €	CARO	24 800,00 €	21 %
TOTAL HT	132 500,00 €	TOTAL HT	132 500,00 €		



Débat & vote

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION FONCTIONNELLE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE DU PÔLE DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT CHARLES

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

13,5/20
67,5 %

12,5/20
62,5 %

2 3

5 5

3 3

2,5 2,5

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~Dimension environnementale / 10pts~~

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 09/11/2023 :

- **Cohérence territoriale:** Action Cœur de Ville & projet de territoire
- **Dimension innovante:** conception du bâtiment
- **Dimension partenariale:** Recherche active de partenaires, association à toutes les étapes, ateliers thématiques....
- **Caractère structurant:** nouvelle formation sur le territoire
- **Caractère décisif de l'aide:** pas d'effet levier direct

Jurisprudence:

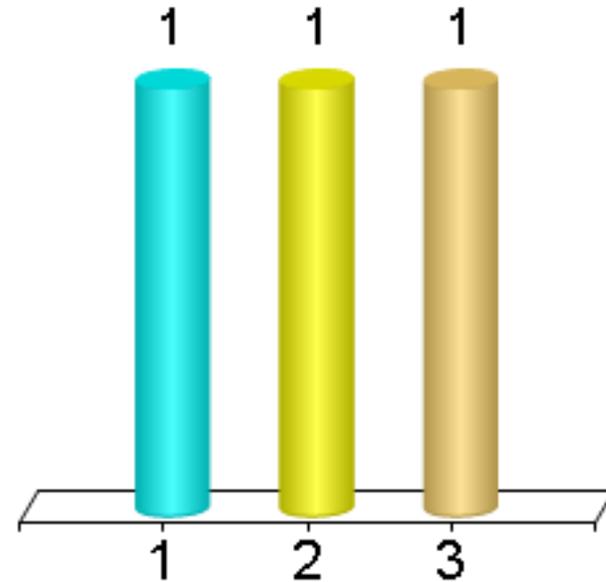
- Un pôle de formation est novateur à l'échelle du bassin de vie rochefortais



Validation de l'opération « mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation fonctionnelle, technique et architecturale du pôle de formation et d'enseignement supérieur sur le site de l'ancien hôpital saint Charles »

portée par la Communauté d'agglomération Rochefort Océan avec une note 13,5 points.

- 1. Oui
- 2. non
- 3. Abstention



Reçus : 0 (0,0%)

Aménagement de logements saisonniers au Garden Tennis

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Garden Tennis de Royan

Date dépôt fiche projet :

Coût total

236 515,00 €

Fond européen sollicité

130 000,00 €

Note obtenue

15,5/20 soit 78%

Membres en conflit d'intérêt:

RIMBAULT Raynald

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA4 : Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:



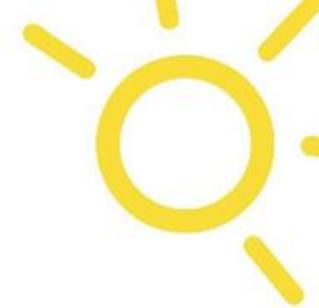
La société GARDEN ROYAN qui gère et exploite le Garden Tennis de Royan souhaite rénover une partie de ses locaux afin d'aménager 10 logements saisonniers. Ces logements seront mis en location à des prix abordables, dans le cadre d'une convention avec la mission Locale de Royan qui en assurera la gestion locative en lien avec les employeurs locaux.



Aménagement de logements saisonniers au Garden Tennis

Calendrier de réalisation :

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Rénovation d'un bâtiment	236 515,00 €	FEDER (Europe)	130 000,00 €	55 %
			Région	59 129,00 €	25 %
			CARA	7 000,00 €	3 %
			Autofinancement privé	40 386,00 €	17 %
TOTAL HT		236 515,00 €	TOTAL HT	236 515,00 €	



Débat & vote

Aménagement de logements saisonniers au Garden Tennis

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

15,5/20
78 %

15,5/20
78 %

4 4

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

4 4

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4,5 5

Caractère structurant / 5pts

3 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

X X

~~Dimension environnementale / 10pts~~

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques comité technique en date du 30/11/2023 :

- **Cohérence territoriale:** PLH et convention logements saisonniers (communes touristiques & Etat)
- **Dimension innovante:** Partenariat privé avec la Mission Locale
- **Dimension partenariale:** Mission Locale et employeurs garants
- **Caractère structurant:** très forte demande des employeurs
- **Caractère décisif de l'aide:**

Jurisprudence:

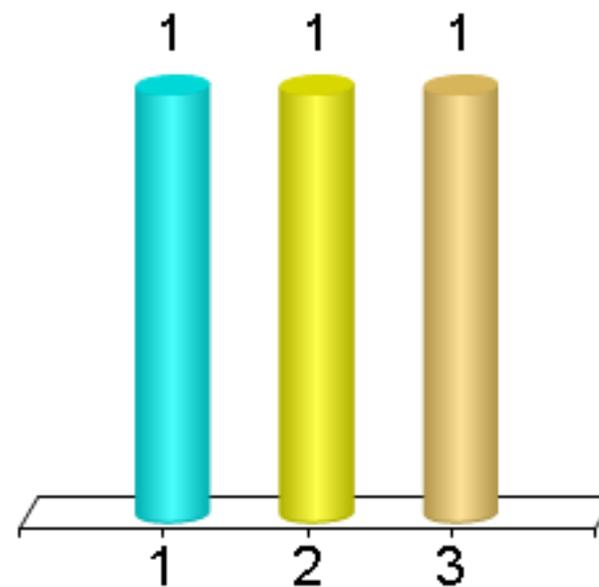
L'impact imaginable est clair et quantifier. Le conventionnement cadre les choses dans le temps et ce type de démarche peut être un modèle que les EPCI pourraient capitaliser pour le répliquer.

Le projet privé pourrait être réalisé sans l'aide mais la démarche partenariale avec le GAL a fait évoluer le projet (ajout de « contrainte »)



Validation de l'opération « Aménagement de logements saisonniers au Garden Tennis » portée par le Garden Tennis avec une note 15,5 points.

- 1. Oui
- 2. non
- 3. Abstention



Reçus : 0 (0,0%)

Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes de l'Île d'Oléron

Date dépôt fiche projet : 28/11/2023

Coût total

36 000,00 €

Fond européen sollicité

20 000,00 €

Note obtenue

12,5/20 soit 62,5 %

Membres en conflit d'intérêt:

PARENT Michel
SUEUR Christophe
BRECHKOFF Thibault
ROBILLARD Patrice

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes.

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La raréfaction foncière sur le territoire de l'île d'Oléron, associée aux enjeux climatiques et environnementaux, amènent la collectivité à élaborer une nouvelle stratégie d'aménagement et de gestion des espaces et équipements économiques, afin de préserver sur le long terme l'attractivité du territoire et de contribuer à la transition écologique et énergétique par de nouvelles pratiques d'aménagement.

Pour cela, la communauté de communes souhaite être accompagnée dans la réalisation d'une étude de faisabilité qui doit vérifier l'opportunité de développer :

- Une nouvelle offre immobilière et d'accompagnement à destination des entreprises (type pépinière, hôtel d'entreprises, ateliers-relais, services aux entreprises...)

De nouveaux modes de gestion du foncier économique (attribution et acquisition), par la mise en place d'outils juridiques diversifiés et adaptés (bail à construire, droits de préemption, expropriation...)



ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR OPTIMISER L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS ÉCONOMIQUE

1/ CONTEXTE DU PROJET :

- En 2021, élaboration du nouveau programme stratégique de la collectivité : OLÉRON 2035.

Feuille de route visant à assurer un développement durable et équilibré du territoire, avec plus de 140 actions organisées autour de 3 grands ambitions politiques :

- Vers une île authentique, nature et préservée,
 - Vers une île accueillante, chaleureuse et dynamique
 - Vers une île engagée, innovante et exemplaire
- Des enjeux environnementaux, climatiques, économiques et sociaux qui se multiplient et amènent la collectivité à agir pour un territoire conciliant développement économique, préservation des espaces / ressources naturelles et lutte contre le changement climatique

→ Un contexte insulaire très contraint (85% de sites classés) associé à une forte raréfaction foncière qui conduisent la collectivité à élaborer une **nouvelle stratégie d'aménagement et de gestion des espaces et équipements économiques**, afin de préserver sur le long terme l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises.

2/ PRESENTATION DU PROJET :

Pour déployer sa nouvelle stratégie, la communauté de communes souhaite être accompagnée dans la réalisation d'une étude qui comprend 2 volets :

- un volet opérationnel pour la création d'une nouvelle offre locative et d'accompagnement à destination des entreprises
 - Étude de faisabilité pour la création d'une pépinière d'entreprises et d'un hôtel artisanal multisite
 - // Diagnostic territorial
 - // Dimensionnement des équipements
 - // Fonctionnement, cadre juridique et financement
- un volet d'étude prospective définissant de nouvelles conditions d'attribution et d'acquisition foncière
 - Boîte à outils juridiques pour optimiser la maîtrise foncière et limiter les mutations d'activités
 - // Diversification des modalités d'attribution foncière
 - // Etude sur les opportunités d'acquisition foncière contribuant au développement économique du territoire

3/ OBJECTIFS DU PROJET :

En s'engageant dans la réalisation de cette étude, la communauté de communes cherche à :

- développer l'attractivité du territoire,
- sécuriser les jeunes entreprises,
- accompagner le développement d'entreprises artisanales,
- sécuriser le parcours résidentiel des entreprises,
- favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'emploi,
- développer les partenariats avec les acteurs économiques,
- optimiser l'occupation foncière des espaces économiques par de nouvelles modalités de gestion et d'acquisition,
- contribuer à la transition écologique et énergétique (nouvelles pratiques de construction et d'aménagement : gestion du pluvial, photovoltaïque, matériaux bio-sourcés...)

4/ FINANCEMENT DE L'ETUDE :

Budget et plan de financement (en HT) :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Étude	40 000	FEADER	16 000	40
		Région	16 000	40
		CCIO	8 000	20
TOTAL	40 000	TOTAL	40 000	100

Calendrier : Février à septembre 2023

EN SYNTHÈSE :

→ Un projet **innovant** avec :

- Une offre de service nouvelle sur le territoire, associant solution immobilière et accompagnement économique, qui contribue à rééquilibrer la répartition des équipements sur le territoire de contractualisation,
- Une nouvelle stratégie foncière répondant à l'évolution des enjeux,
- Une combinaison des objectifs de développement économique du territoire à une gestion optimisée du foncier,

→ Un projet **partenarial** avec :

- La *Maison des Entreprises* (coworking, location de bureaux et salle de formation) à Saint-Georges-d'Oléron
- Une valorisation des dynamiques engagées auprès des entreprises : mise en place du *Réseau RH Oléron*, programmation d'animations économiques ASTEUR...
- Un rapprochement fort avec les chambres consulaires (signature en octobre 2023 d'une convention d'objectifs tripartite CCIO/CCI/CMA)

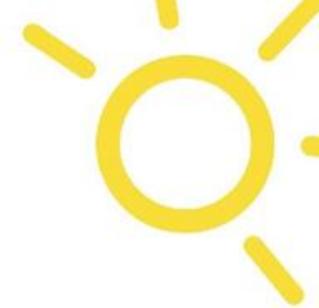
→ Un projet **structurant** avec :

- L'élaboration d'une nouvelle stratégie
- La définition de nouveaux outils immobiliers suite à l'étude de faisabilité (faisabilité économique...)
- L'élaboration d'une boîte à outils fonciers permettant à la collectivité de passer à l'action.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques

Calendrier de réalisation : Du 01/02/2023 au 30/09/2023

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Etude	36 000,00 €	Région Nouvelle Aquitaine	16 000,00 €	45 %
			Volet territorial des fonds européens	20 000,00 €	55 %
TOTAL HT	36 000,00 €		TOTAL HT	36 000,00 €	



Débat & vote

Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

12,5/20
62,5 %

12/20
60 %

2,5 3

3 3

4 4

2,5 2,5

X X

X X

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~Dimension environnementale / 10pts~~

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la Jurisprudence

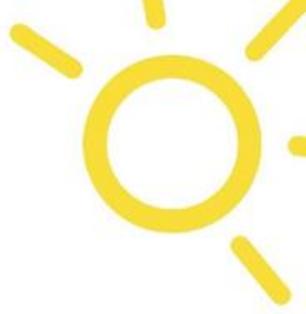
Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 09/11/2023 :

- **Cohérence territoriale:** Stratégie foncière de Oléron 2035
- **Dimension innovante:** association du développement économique et de la gestion foncière dans une même étude
- **Dimension partenariale:** Chambres consulaires, entreprises, réseaux RH...
- **Caractère structurant:** stratégie d'aménagement et de gestion espaces et équipements économiques

Jurisprudence:

Le caractère innovant porte sur l'association des problématiques "développement économique" et "gestion foncière" dans une même étude. Si cela n'est pas reconnu comme nouveau à l'échelle du territoire Îles et Estuaires Charentais par le comité technique, cela l'est à l'échelle de l'île d'Oléron.



**Validation de l'opération « Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques »
portée par Communauté de communes de l'Île d'Oléron avec une note 12,5 points.**

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)



INSTALLATION D'UNE CABINE DE TELEMEDECINE

IDENTIFICATION

Porteur de projet : SELARL PHARMACIE DES MINOTIERS

Date dépôt fiche projet : 10/02/2023

Coût total

28 940,00 €

Fond européen sollicité

16 139,00 €

Note obtenue

18,5/25 soit 74%

Membres en conflit d'intérêt:

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA3 – équipements, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

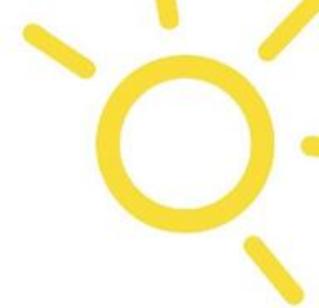
Installation d'une cabine de télé-médecine au sein de la pharmacie des Minotiers, située à Mortagne-sur-Gironde, au sud du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), dans une Zone d'Intervention Prioritaire d'après les données de l'ARS. La gérante de la pharmacie, Mme Jaulin, inscrit son projet dans le cadre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Cozes-Mortagne (baptisée « Terre d'Estuaire »), le but étant de participer au maintien de la permanence des soins sur le territoire. Du fait de ses différents équipements, la cabine de télé-médecine peut proposer de la télé-expertise (dermatologie, pneumologie...).



INSTALLATION D'UNE CABINE DE TELEMEDECINE

Calendrier de réalisation : Année 2023

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Prix de vente de la cabine	26 940,00 €	FEDER (Europe)	16 139,00 €	56 %
	Livraison et installation de la cabine	2 000,00 €	CARA	5 788,00 €	20,00 %
			CPAM	1 225,00 €	4,00 %
			Autofinancement privé	5 788,00 €	20,00 %
TOTAL HT	28 940,00 €	TOTAL HT	28 940,00 €	100,00 %	



Débat & vote

INSTALLATION D'UNE CABINE DE TELEMEDECINE

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

18,5/25
74 %

18/25
72 %

4 4

8 8

3,5 4

2,5 2,5

X X

X X

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 10pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~Dimension environnementale / 10pts~~

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la jurisprudence

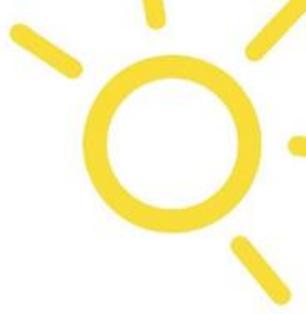
Note du Comité technique

Remarques comité technique en date du 29/11/2023 :

- **Cohérence territoriale:** Compatible avec le CLS de la CARA
- **Dimension innovante:** Pharmacie membre de la MSP & inscription dans la permanence de soins de la CPTS
- **Dimension partenariale:** MSP et CPAM
- **Caractère structurant:** solution aux enjeux actuels dans le cadre d'un projet coordonné

Jurisprudence:

En intégrant une démarche de MSP, la durabilité de l'action est « sécurisée ». L'accueil des techniciens des EPCI montre le potentiel de transférabilité de cette action sur d'autres territoire.



Validation de l'opération « INSTALLATION D'UNE CABINE DE TELEMEDECINE »

portée par SELARL PHARMACIE DES MINOTIERS avec une note 18,5 points.

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)



Création d'un espace mixte de renforcement de services publics et d'hébergement d'entreprise

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes du bassin de Marennes

Date dépôt fiche projet : 03/01/2024

Coût total

732 558,00 €

Fond européen sollicité

100 000,00 €

Note obtenue

18,5/30 soit 61,67%

Membres en conflit d'intérêt:

BROUHARD Patrice

BOMPARD Alain

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA3 – Equipement, service de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

L'actuelle Maison France Services de Marennes a été évaluée comme l'une des plus performantes du département et la récente intégration de sa gestion au sein de la Communauté de communes a contribué à accélérer son développement. Néanmoins, pour conserver cette position d'excellence et maintenir le niveau de service rendu, la qualité de l'accueil des publics doit être mieux prise en compte notamment en déployant de nouveaux services et en améliorant l'accueil des usagers.

Avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale sur ses extrémités, le bassin de Marennes doit accompagner des publics souvent précaires, peu - voire pas - mobiles, et avec de faibles niveaux de formation. Les services de la Maison France Services ont besoin de recevoir le public dans le respect de la confidentialité et d'accueillir des organismes de formation afin d'organiser des formations de proximité auxquelles pourrait facilement participer un public peu mobile.

Le projet consiste en une réhabilitation du bâtiment situé 10 rue Foch à Marennes via une rénovation thermique globale, des aménagements intérieurs et des travaux extérieurs adaptés au changement climatique. Les travaux permettront de créer 2 salles de formation et des bureaux individuels insonorisés pour les partenaires France Services (y inclus les nouveaux services de l'acte 2 France services).

Résultats attendus :

1. Une amélioration notable de l'accueil des usagers
2. Une amélioration significative du niveau de formation de publics éloignés de l'emploi
3. Le confortement de la position d'excellence de la Maison France Services de Marennes

ESPACE MIXTE DE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET HEBERGEMENT D'ENTREPRISE

Présentation du projet

Contexte

Objectifs

Résultats attendus et impacts estimés

Plan de financement



Contexte

Les besoins du territoire

Accompagner des publics souvent précaires, peu voire pas mobiles, avec de faibles niveaux de formation dans un contexte où le taux de chômage reste élevé sur ses extrémités

Raréfaction du foncier, notamment d'immobilier d'entreprise

Conforter le rôle de centralité de la ville de Marennes



Contexte

Cibles du projet

Un projet centré sur les usagers qui vise l'amélioration de leur accueil

Un partenariat toujours plus important avec plus de 30 partenaires : France Services et des partenaires complémentaires choisis par la CCBM

Une rénovation avec une ambition environnementale affirmée



Objectifs

1 – Etendre et améliorer l'accueil des usagers

En permettant à la Maison France Services d'investir le rez-de-chaussée du bâtiment situé 10 rue Foch à Marennes et de s'agrandir ainsi de 200 m²

En réhabilitant le bâtiment via une rénovation énergétique globale et performante



Objectifs

2 - Offrir aux usagers un service public moderne, de qualité et accueillant dans le cadre de la Maison France Services

Aménagement de 5 bureaux individuels insonorisés permettant de recevoir le public en toute confidentialité

Déploiement de services supplémentaires en plus des 30 actuellement en œuvre

Développement de formations



Objectifs

3 – Hébergement d'entreprise du territoire

Soutenir l'installation d'entreprises locales disposant de peu de moyens mais dont l'activité justifie qu'elles restent en centre-ville, avec des conditions locatives favorables.



Résultats et impacts attendus

Résultats

- Une amélioration notable de l'accueil des usagers
- Le confortement de la position d'excellence de la Maison France Services (labellisation et animation de réseau)
- Une rénovation énergétique efficace et globale du bâtiment

Impacts

- La poursuite du développement d'un service public moderne, accueillant et de proximité
- Le déploiement d'un panel de services complémentaires à ceux mis en œuvre dans les Maisons France Services des autres communes du territoire et d'une solution de mobilité liée
- La prise en compte du changement climatique

Plan de financement

Coût total : 732 558,00 €

Nature des dépenses	Coût réel (€)
Etude pré-opérationnelle et de faisabilité	90 008,00
Travaux de réhabilitation thermique	352 847,00
Relookage parking et parvis	24 860,00
Aménagement RDC	112 450,00
Aménagement 1er étage	72 393,00
Panneaux solaires photovoltaïques	80 000,00
	732 558,00

Relookage parking et parvis = débitumisation et végétalisation

Plan de financement

Recettes et autofinancement

Fonds vert – axe Rénovation énergétique
Taux cible 25% : 110 713 €

Volet territorial des fonds européens : 100 000 €

Soit un total maximal de : 210 713 €

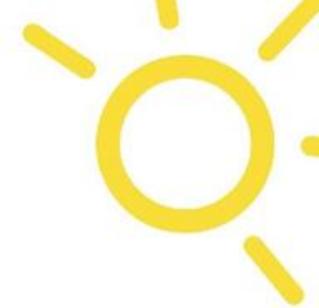
Autofinancement CCBM : 521 845 €



Création d'un espace mixte de renforcement de services publics et d'hébergement d'entreprise

Calendrier de réalisation : 01/09/2023 au 31/12/2024

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Travaux de réhabilitation thermique	352 847,00 €	Fonds vert – axe rénovation énergétique	110 713,00 €	24 %
	Travaux relookage parking et parvis	24 860,00 €	FEDER	100 000,00 €	21 %
	Etudes pré-opérationnelles et réalisation	90 008,00 €	CCBM	257 002,00€	55 %
	Sous-total assiette GAL	467 715,00€	Sous-total assiette GAL	467 715,00€	100%
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	Travaux RDC	112 450 €	CCBM	264 843,00€	
	Travaux R+1	72 393 €		-	
	Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	80 000 €		-	
	Sous-total hors assiette GAL	264 843,00 €	Sous-total hors assiette GAL	264 843,00€	
	TOTAL HT	732 558,00 €	TOTAL HT	732 558,00 €	



Débat & vote

Création d'un espace mixte de renforcement de services publics et d'hébergement d'entreprise

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

18,5/30
62 %

20/30
67 %

2,5 0

Dimension innovante / 5pts

Note de la jurisprudence

5 5

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 5

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

6 6

Dimension environnementale / 10pts

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques comité technique en date du 09/11/2023 :

- **Cohérence territoriale:** renforcement de fonction de centralité (Objectif Opération de revitalisation du Territoire)
- **Dimension innovante:** Qualité de l'accueil des usagers
- **Dimension partenariale:** France services et autres partenaires
- **Caractère structurant:** renforcement de l'accès aux services
- **Caractère décisif de l'aide:** pas d'effet levier direct
- **Dimension environnementale:** gain thermique, *déperméabilisation* et végétalisation des abords

Jurisprudence:

- La dimension innovante ne paraît pas évidente dans l'argumentaire
- Niveau de service croissant défini sur la base de besoins bien identifiés et à destination de tous les usagers de l'EPCI



Validation de l'opération « Création d'un espace mixte de renforcement de services publics et d'hébergement d'entreprise » portée par la Communauté de communes du bassin de Marennes avec une note 18,5 points.

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)



CHEFFE DE PROJET GRAND SITE MARAIS DE BROUAGE

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Date dépôt fiche projet : 23/12/2022

Coût total

166 930,60 €

Fond européen sollicité

100 158,36 €

Note obtenue

14,5/20 soit 72,5 %

Membres en conflit d'intérêt:

GILLARDEAU Jean Marie
BROUHARD Patrice
PACAUD Lionel
BOMPARD Alain
BOURBIGOT Sébastien
BESSAGUET Bruno

LESAUVAGE Thierry
GIREAUD Isabelle
BURNET Alain
GORICHON Frédéric
MAUGAN Claude

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire: Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial.

RESUME DE PROJET:

Situé entre les estuaires de la Charente et de la Seudre, le marais de Brouage constitue l'une des plus emblématiques zones humides du territoire français.

Fin 2021, le ministère de la Transition écologique a confirmé l'entrée du marais de Brouage en Opération Grand Site et a autorisé l'entente intercommunautaire à s'engager dans l'écriture d'un projet concerté de valorisation paysagère et patrimoniale du marais de Brouage.

Une séquence d'une durée d'environ trois ans s'ouvre donc pour les collectivités, avant d'espérer la validation de leur dossier d'OGS.

Pour cela, l'entente a recruté une cheffe de projet OGS Marais de Brouage avec pour missions principales d'une part d'organiser et de mettre en œuvre le projet d'OGS et d'autre part de suivre et/ou de conduire les différentes actions du projet (adaptation aux changements climatiques, pilotage du projet pédagogique "habiter le marais", développement de l'itinérance douce...)

Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes du Bassin de Marennes

Date dépôt fiche projet : 25/11/2022

Coût total

173 100,00 €

Fond européen sollicité

138 480,00 €

Note obtenue

14,5/20 soit 72,50%

Membres en conflit d'intérêt:

Pascal FERCHAUD, Lysiane GOUGNON, Pierre BERNARD-BARTHE, Guy MARY, Raynald RIMBAULT, Annick CANOVA, Alain GRASSET, Michèle CARRE, Patrice BROUHARD, Alain BOMPARD.

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire: Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial.

RESUME DE PROJET:

L'Entente Intercommunautaire pour le marais salé de la Seudre (CARA-CCBM) coordonne une démarche de mise en valeur et de préservation de cet espace et de ses fonctionnalités, tant d'un point de vue économique qu'environnemental, paysager, social, etc. Celle-ci passe notamment par le maintien et/ou le développement d'activités (principalement primaires) durables, garantes d'un entretien pérenne et adapté du marais. Ainsi, une stratégie a été définie collectivement sur le territoire, assortie d'un plan d'action sur 6 ans et d'une gouvernance dédiée.

Cette démarche nécessite l'implication des différents acteurs concernés, tant public que privés, et d'assurer une bonne articulation de l'ensemble des actions menées pour satisfaire aux différents enjeux. Pour cela, un poste de chef-fe de projet (1 ETP) a été créé, ayant pour mission de mobiliser et accompagner les partenaires, pour assurer la mise en œuvre du plan d'action et faire le lien avec les instances de gouvernance.

Animation d'une politique intercommunautaire de développement de l'éducation artistique et culturelle pour l'île d'Oléron et le bassin de Marennes 2023-2026

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes du Bassin de Marennes
Date dépôt fiche projet : 20/02/2023

Coût total

135 240,00 €

Fond européen sollicité

108 092 €

Note obtenue

0

Membres en conflit d'intérêt:

PARENT Michel SUEUR Christophe
BRECHKOFF Thibault ROBILLARD Patrice
BROUHARD Patrice BOMPARD Alain

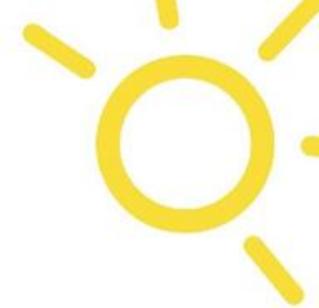
INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes.

Objectif prioritaire: Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

RESUME DE PROJET:

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes souhaite renouveler un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) pour la période 2023-2026, dispositif visant le développement et la mise en cohérence des politiques d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes, en temps ou hors temps scolaire. Il permet aux porteurs de projets du territoire de bénéficier de cofinancements de la DRAC et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime par une procédure déléguée à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes.



Débat & vote

CHEFFE DE PROJET GRAND SITE MARAIS DE BROUJAGE

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

14,5/20
72,5 %

18/20
90%

4 3

5 5

4 4

5 2,5

X X

X X

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~**Dimension environnementale / 10pts**~~

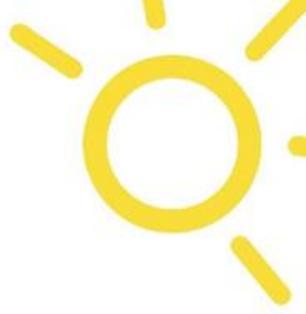
~~**Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)**~~

Note de la Jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 28/06/2023 :

Jurisprudence:



Débat & vote

Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

14,5/20
72,5 %

15/20
75 %

4 3

3 5

4 4

4 2,5

X X

X X

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~Dimension environnementale / 10pts~~

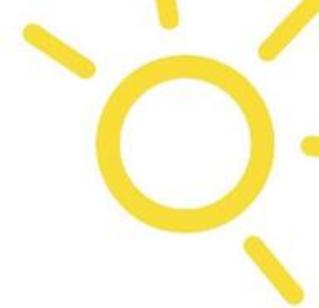
~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la Jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 28/06/2023 :

Jurisprudence:



Débat & vote

Animation d'une politique intercommunautaire de développement de l'éducation artistique et culturelle pour l'île d'Oléron et le bassin de Marennes 2023-2026

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

Critère éliminatoire concernant uniquement les projets contenant des dépenses salariales

Les postes soutenus financièrement visent à impulser une nouvelle démarche, un nouveau projet ou encore de nouvelles missions bien précises en cohérence avec l'objectif prioritaire. Le soutien sera limité à l'impulsion de la mission et aura vocation à faire effet levier pour le territoire.

Oui / Non
Oui = passage au critère suivant
Non = Note totale de zéro

0 %

Remarques comité technique en date du 28/06/2023 :

Jurisprudence:



**Validation de l'opération « CHEFFE DE PROJET GRAND SITE MARAIS DE BROUAGE »
portée par la communauté d'agglomération Rochefort Océan avec une note
14,5 points.**

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)





**Validation de l'opération « Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre »
portée par Communauté de communes du Bassin de Marennes avec une note
14,5 points.**

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)





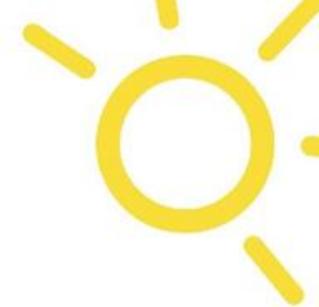
Validation de la note de 0 pour l'opération « Animation d'une politique intercommunautaire de développement de l'éducation artistique et culturelle pour l'île d'Oléron et le bassin de Marennes 2023-2026 » portée par la communauté de communes du bassin de Marennes.

1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0 (0,0%)



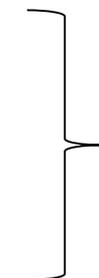
Calendrier 2024



1^{ER} SEMESTRE

Réunions GAL en présentiel soumis à discussion :

- Jeudi 8 février – 9h30 (Secteur Oléron)
- Jeudi 18 avril – 9h30 (Secteur Royan Atlantique)
- Jeudi 20 juin – 9h30 (Secteur bassin de Marennes)



15 à 20 projets

2^{ÈME} SEMESTRE

- Poursuite de l'étude en sélection de nouveaux dossiers
- Une réunion "Bilan de la 1ère année & possible révision de la stratégie et du règlement intérieur"